

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CRISTALLINE LIQUIDE

Version : FR/23-02-16/C

page : 1/3

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit : CRISTALLINE LIQUIDE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : œnologie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur la société : Institut Œnologique de Champagne
Z.I. de Mardeuil – Allée de Cumières – BP 25
51201 EPERNAY Cedex
FRANCE
Tel: + 33 (0) 3.26.51.96.00.
Fax: + 33 (0) 3.26.51.02.20.
fds@ioc.eu.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de l'organisme officiel : 01.45.42.59.59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aucune classification

2.2. Éléments d'étiquetage

Aucun

2.3. Autres dangers

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Nom chimique usuel : Colle de poisson

3.2. Mélanges

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Indications générales : retirer les vêtements souillés

Si Inhalation : repos, air frais, secours médical. Après inhalation de produits de décomposition : inhaler immédiatement une dose aérosol de corticoïde

Si Contact avec la peau : rincer la zone à grande eau immédiatement - Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Si Contact avec les yeux : laver les yeux immédiatement avec de l'eau durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées - Solliciter un ophtalmologue.

Si Ingestion : se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.

Indication pour le médecin : DANGER en cas d'ingestion, risque de formation de dioxyde de soufre par réaction avec l'acide gastrique

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus immédiats et traitements

Inhalation : donnée non disponible

Ingestion : donnée non disponible

Absorption par la peau : donnée non disponible

Contact oculaire : Donnée non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Donnée non disponible.

SECTION 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Conseillés : eau, mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible ; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome avec visière couvrant le visage

SECTION 6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Appareil de protection respiratoire isolant autonome nécessaire

6.2. Précaution pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les canalisations, les cours d'eau, les fosses septiques, les fossés ou les égouts : contenir l'épandage

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CRISTALLINE LIQUIDE

Version : FR/23-02-16/C

page : 2/3

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités, ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Pour de grandes quantités, pomper le produit. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour l'équipement de protection personnel

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour de petites quantités, ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockages recommandées : stocker dans un endroit ventilé, à l'écart de la chaleur, à une température ne dépassant pas 40°C. Ce produit consomme de l'oxygène, donc risque de manque d'oxygène dans les conteneurs et les cuves.

Protéger des températures inférieures à 15°C. Le produit emballé doit être protégé contre des températures plus basses que celle indiquée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Donnée non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : masque.

Protection des mains : gants de protection

Protection des yeux : lunettes de protection

Mesures générales de protection et d'hygiène : respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en œuvre des produits chimiques. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide blanchâtre

Odeur : donnée non disponible

Seuil olfactif : donnée non disponible

pH : donnée non disponible

Point de fusion/ point de congélation : donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : donnée non disponible

Point éclair : donnée non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Inflammabilité : donnée non disponible

Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : donnée non disponible

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité de vapeur : donnée non disponible

Solubilités : donnée non disponible

Coefficient de partage : donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : donnée non disponible

Température de décomposition : donnée non disponible

Viscosité : donnée non disponible

Propriétés explosives : donnée non disponible

Propriétés comburantes : donnée non disponible

9.2. Autres informations

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Produit stable aux températures usuelles de stockage et de manipulation.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Réaction exothermique – réaction avec les peroxydes, les nitrites- Le produit consomme de l'oxygène

10.4. Conditions à éviter

Donnée non disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CRISTALLINE LIQUIDE

Version : FR/23-02-16/C

page : 3/3

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation – acides

10.6. Produits de décomposition

Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations toxicologiques

Produit non toxique

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Évaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O) : Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques. Les produits de décomposition formés par biodégradation peuvent affecter l'activité des installations de traitement biologique des eaux usées

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitements des déchets

Suivre la réglementation en vigueur.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Transport terrestre : ADR / RID - Transport maritime et fluvial : ADN/ IMDG - Transport aérien : OACI / IATA produit non dangereux au sens des réglementations de transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Donnée non disponible

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Donnée non disponible

14.4. Groupe d'emballage

Donnée non disponible

14.5. Dangers pour l'environnement

Donnée non disponible

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Donnée non disponible

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non applicable

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Révision complète de mise en conformité avec le règlement (UE) N°453/2010 du 20 Mai 2010.

“Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur la réglementation tant nationale que communautaire.

Le produit ne doit être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés, sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.”